

## CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

Toute prestation assurée par Le moulin à paroles sera soumise aux présentes conditions.

## DEVIS/COMMANDE

Les devis sont gratuits. Les commandes pourront être effectuées par courrier , e mail ou par télécopie.

## DÉLAI D'EXÉCUTION

Le délai d'exécution d'une traduction c'est à dire le délai entre la réception du bon de commande et l'envoi de la traduction sera précisé dans le devis et définitivement au moment de la commande.

Ce délai est un délai indicatif qui pourra être éventuellement prorogé en raison de la difficulté d'un document.

## DOCUMENT

Le document destiné à être traduit devra être obligatoirement une copie et en aucun cas un original.

Le moulin à parole.com décline toute responsabilité en cas de perte d'un document original.

## RÈGLEMENT DES TRADUCTIONS

Il se fera à la commande. Il pourra être convenu d'un versement d'un acompte de 50% à la commande selon le type de traduction ,le solde étant alors dû dès la réception de la facture, après la livraison des travaux de traduction .

## RÈGLEMENT DES COURS ET TRAVAUX D'INTERPRÉTARIAT

Le règlement s'effectuera à la fin des prestations.

## DÉFAUT DE RÈGLEMENT

En cas de règlement intervenant plus de huit jours après la réception du document, des pénalités de retard seront appliquées à un taux égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal .

En cas de litige, la juridiction territorialement compétente sera le tribunal d'AUBENAS.

## CONFIDENTIALITÉ

lemoulinap parole.com considérera comme strictement confidentiel et s'interdira de divulguer toute information qui pourra lui être révélée de par l'exécution du présent contrat.

Les informations recueillies ne seront utilisées que pour les besoins des prestations requises et ne pourront être communiquées aux tiers (loi 7817 du 6 janvier 1978, article 27).

En cas d'interception d'informations lors de la transmission ou du transport du document, lemoulinap parole.com ne pourra être responsable.